



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie et carburants

Question écrite n° 42934

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer sur la mission d'inspection des prix des carburants outre-mer. En effet, celle-ci n'est pas encore achevée et pourtant la presse relate ses premières conclusions concernant la Guadeloupe. Publiées notamment dans le journal *Le Monde*, celles-ci sont accablantes pour les pétroliers et remettent également en cause le système de fixation des prix par les préfets. Ainsi, en conclusion, l'inspecteur en charge de la mission précise que cette longue liste d'anomalies, de chiffres non justifiés, de formules peu calées sur la réalité des coûts, conduit à penser que la crédibilité du dispositif actuel est atteinte. Cet avis serait partagé également par le Gouvernement. C'est pourquoi il souhaiterait savoir tout d'abord si la même situation a été constatée dans les autres DOM et, si oui, quels sont les moyens que le Gouvernement entend mettre en place afin d'y remédier, tant en Guadeloupe que dans l'ensemble des départements d'outre-mer.

Texte de la réponse

Le prix des carburants est un motif de préoccupation important de nos compatriotes ultramarins, au coeur de leurs revendications récentes. Aussi le Gouvernement attache une attention particulière à ce que toute la transparence soit faite sur ce sujet. Une fois toutes les options étudiées, une réforme du système actuel de prix administré des carburants pourra s'engager, prenant en compte les aspirations ultramarines. À cet effet, une mission conjointe des inspections générales des finances et de l'administration, et du conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies a été diligentée début décembre 2008, afin d'examiner les conditions de formation du prix des carburants outre-mer. Un avis a également été demandé en février dernier à l'Autorité de la concurrence sur ce même sujet. Le rapport de mission des inspections générales a été rendu public sur le site du secrétariat d'État à l'outre-mer le 6 avril 2009, celui de l'Autorité de la concurrence début juillet. Tous deux mettent clairement en lumière les faiblesses du système actuel, notamment en matière de lisibilité pour le consommateur et de délai de répercussion sur les prix à la pompe des évolutions des cours du pétrole. Le rapport des inspections générales analysent très précisément, département par département, chacun des éléments constitutifs du prix des carburants. Il dresse ainsi un certain nombre de préconisations quant à leur recalage à des valeurs plus conformes à la réalité des coûts et risques supportés par les différents opérateurs, préconisations que le Gouvernement entend mettre en oeuvre dans les prochaines semaines. Cette mise en oeuvre est un préalable indispensable à la fin au gel des prix actuellement en vigueur et dont l'État supporte aujourd'hui seul les coûts et risques. Les deux rapports susvisés apportent par ailleurs les éléments d'éclairage permettant au Gouvernement d'engager avec les parlementaires et les exécutifs des quatre départements concernés la réflexion nécessaire à la mise en oeuvre d'une réforme plus profonde du système en vigueur. Cette réflexion tiendra compte des travaux susceptibles d'être réalisés dans le cadre des états généraux, ainsi que des préconisations à venir de mission parlementaire d'information présidée par M. Patrick Ollier. L'objectif du secrétariat d'État à l'outre-mer est qu'elle permette une prise de décision dès le prochain comité interministériel de l'outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42934

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1728

Réponse publiée le : 25 août 2009, page 8288